



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 novembre 2002**

**AVENANT N°2 Marché de maîtrise d'oeuvre - construction de  
passerelles sur la coulée verte**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 octobre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 novembre 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS,  
Mlle Karen NALEM, M. Robert PLANTECOTE

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.  
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M.  
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme  
Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 novembre 2002**

DELIBERATION D20020340

**Dir.Sécurité Travail-Coordination  
Concessionnaires**

**AVENANT N°2 Marché de maîtrise d'oeuvre - construction de  
passerelles sur la coulée verte**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le cabinet AZ Architectes (ex Moreau Theil) est titulaire d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de passerelles de la Coulée Verte (marché n° 99 009 01).

Un marché de travaux pour la construction a été attribué à l'entreprise Verchéenne (n°58 2000).

La tranche ferme de ce marché est terminée et les deux tranches conditionnelles ne seront pas affermies ; les travaux correspondants étant dans la zone éligible des Fonds Structurels Européens.

Afin de solder ce marché de maîtrise d'œuvre, il s'agit d'inverser la numérotation de deux ouvrages respectivement 2 et 6 afin que ce marché concorde au marché de travaux sans incidence sur le budget.

La tranche ferme est donc composée de 5 ouvrages :

- 1 Passerelle du Bas Sablonnier
- 2 Passerelle de Belle Ile
- 3 Passerelle des pelles de Comporté
- 4 Passerelle de Comporté
- 5 Ponceau de Comporté

L'ouvrage n° 6 non réalisé est celui de Galuchet

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- acter cette modification d'écriture.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort  
**Bernard BELLEC**  
L'Adjoint Délégué

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)